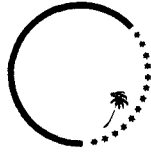
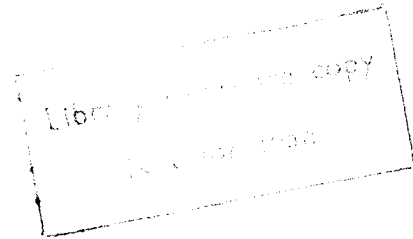


73 JANV. 1984



EVALUATION DES RESSOURCES DE LA REPUBLIQUE DE VANUATU  
EN BONITES ET EN APPATS



Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites  
Rapport final No.9

1251/83

Commission du Pacifique Sud  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
Août 1983

Texte original : anglais

La référence bibliographique de ce document est la suivante:

PROGRAMME THONIDES (1983). Evaluation des ressources de la République de Vanuatu en bonites et en appâts. Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonites, Rapport final No.9, Commission du Pacifique Sud, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

## EVALUATION DES RESSOURCES DE LA REPUBLIQUE DE VANUATU EN BONITES ET EN APPATS

### 5.0 CONCLUSIONS

#### 5.1 Ressources en poissons-appâts

Avant même de prospector les eaux de Vanuatu un examen des cartes de la région côtière semblait indiquer qu'il y avait peu de zones importantes favorables à la pêche des appâts et que les ressources devaient donc en être limitées. La prospection effectuée dans le cadre du Programme bonite a confirmé que les stocks de poissons-appâts pouvant être pêchés au bouke-ami étaient effectivement limités. Les croisières d'étude faites dans d'autres zones ont montré que l'abondance des espèces présentes à Vanuatu est sujette à d'importantes fluctuations saisonnières. L'absence de grandes quantités d'espèces telles que Stolephorus heterolobus, S. devisi et Spratelloides gracilis, qui constituent la majeure partie des prises d'appâts en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Iles Salomon, contribue incontestablement à l'instabilité des ressources en poissons-appâts à Vanuatu.

Une étude effectuée récemment par le Service des pêches de Vanuatu sur les possibilités de pêche diurne a permis de réaliser quelques prises journalières satisfaisantes (Grandperrin *et al.* 1982), mais principalement d'espèces dont l'abondance risque d'être très variable et de diminuer rapidement face à une pêche systématique. Nous pouvons donc en conclure que, même s'il est possible de réaliser des prises satisfaisantes en saison favorable, les ressources de Vanuatu en poissons-appâts sont insuffisantes pour alimenter à longueur d'année une flottille commerciale de canneurs.

#### 5.2 Ressources en bonites

La prospection des ressources de Vanuatu en bonites à duré moins longtemps que prévu, précisément parce qu'il était difficile de se procurer des quantités suffisantes d'appâts pour des opérations normales de pêche. Aussi n'a-t-on marqué que 1.279 poissons; en outre, la bonitière étant peu développée, peu de marques ont été récupérées et les données statistiques résultant des opérations de marquage ne sont donc guère exploitables pour l'évaluation des ressources locales. Aussi l'évaluation des stocks a-t-elle dû être faite d'après les résultats de pêche limités du Programme bonite et ceux fournis par d'autres sources, et d'après des comparaisons avec les évaluations faites dans d'autres régions entrant dans le cadre de notre étude d'ensemble. Par rapport aux résultats enregistrés dans d'autres pays, les taux de prise réalisés par le navire de recherche se situent dans la moyenne. En outre, étant donné que Vanuatu est voisin des Iles Salomon et de Fidji, pays dans lesquels la pêche est bien développée et où les ressources estimées sont importantes, on peut raisonnablement supposer que les stocks de bonites dans la zone des 200 milles de Vanuatu sont en fait considérables.

A l'heure actuelle, la bonite est peu exploitée dans les eaux de Vanuatu et l'on peut considérer comme négligeable l'incidence des activités

des canneurs locaux sur les ressources des pays voisins. On peut cependant prévoir que le développement rapide de la pêche à la senne se fera progressivement sentir sur les ressources locales, notamment à mesure que les senneurs se rapprocheront des eaux de Vanuatu.

Le manque de bons poissons-appâts restreint indubitablement les options en ce qui concerne le développement de la pêche locale. Il conviendrait, au moins à court terme, d'axer la petite pêche à la bonite sur l'exploitation opportune des bancs à proximité des dispositifs de concentration du poisson. Pour ce qui est de la grande pêche commerciale, on pourrait s'orienter de plus en plus vers la pêche à la senne mais sans négliger pour autant, au moins à court terme, l'octroi de permis aux canneurs hauturiers.

#### BIBLIOGRAPHIE

GRANDPERRIN, R., X. DE REVIERS, M. THERIAULT et J. CROSSLAND (1982). Appâts vivants à Vanuatu, essais divers et récapitulatif. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Notes et documents d'oéanographie No.5, novembre 1982. Mission ORSTOM de Port-Vila, Vanuatu.